

Tours, le 18 octobre 2013

Le Directeur académique des Services
de l'Education Nationale d'Indre-et-Loire

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement du second degré

Mesdames et Messieurs les directeurs
des écoles primaires et élémentaires
s/c de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Education nationale

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des écoles primaires et élémentaires privées
s/c de Monsieur le Directeur diocésain
de l'enseignement catholique

Division des élèves

Chef de division
Christine BLANCHANDIN

Dossier suivi par
Ludovic Werkmeister
T 02 47 60 77 55
F 02 47 60 77 79

divel372
@ac-orleans-tours.fr

38 rue Édouard Vaillant
BP 4212
37042 Tours Cedex 1

Objet : Centenaire de la Première Guerre mondiale : « la Grande collecte »

Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale, le ministère de l'éducation nationale a décidé de s'associer au service interministériel des archives de France (SIAF), à la Bibliothèque nationale de France (BNF), à la Mission du Centenaire et à d'autres partenaires (France Télévision, Radio France, Cinetévé, etc.), afin de mettre en œuvre une collecte numérique de souvenir familiaux dans toute la France. **Ce projet est intitulé « la Grande collecte ».**

A l'occasion de cette « la Grande collecte », les élèves sont invités à apporter dans leur école ou leur établissement, avec l'accord de leur famille, des documents (photos, lettres, etc.) ou objets privés relatifs à la Grande Guerre. L'équipe éducative, sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de circonscription ou du chef d'établissement, organisera une remise de ces documents, par les élèves, entre **le 9 et 16 novembre 2013**, auprès du point de collecte le plus proche (service éducatif des archives départementales, musées, bibliothèque, etc.- la liste des points de collecte est accessible sur le site de la Mission du Centenaire : <http://centenaire.org/fr/la-grande-collecte>). En cas d'absence de point de collecte à proximité de l'école ou de l'établissement, il sera également possible de s'adresser au Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP) ou au Centre régional de documentation pédagogique (CRDP).



Après numérisation, documents et objets originaux seront restitués aux élèves. Les données ainsi numérisées enrichiront la mémoire collective en alimentant la bibliothèque européenne en ligne gratuite « Europeana » (<http://www.europeana.eu/portal>).

Un document spécifique à cette opération, réalisé à destination des enseignants et comprenant des pistes pédagogiques susceptibles d'être explorées à cette occasion, est d'ores et déjà disponible sur l'espace dédié à la « Grande collecte » sur le portail de la Mission du Centenaire à l'adresse suivante :

2/2

<http://centenaire.org/fr/espace-pedagogique/pistes-pedagogiques/collecter-archiver-etudier-les-memoires-de-la-grande-guerre> .

Antoine DESTRÉS